

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 13 NOVEMBRE.

Le manifeste du roi de Hanovre a produit ici une sensation profonde, et il est l'objet de toutes les conversations. Nulle part cette mesure extraordinaire n'a été accueillie d'une manière favorable, et il sera bien difficile de la faire agréer par l'opinion publique. On pense que la question constitutionnelle hanovrienne qui vient d'être décidée par un coup d'état, sera soumise à l'examen et à la délibération de la diète germanique, et comme cette assemblée n'a jamais élevé aucune objection contre la constitution de 1833, on croit que cette circonstance présume une solution favorable aux amis de la liberté.

(Courrier allemand.)

On écrit de Hanovre, le 14 novembre : Depuis le 1er de ce mois, huit détachements sont venus successivement de l'intérieur renforcer notre garnison, sous le prétexte d'alléger le service des troupes trop peu nombreuses.

On apprend que l'université de Göttingue paraît destinée à donner le signal de la résistance. Des lettres de cette ville annoncent que sept professeurs refusent de prêter serment de fidélité au nouveau roi; et que, si l'université envoie un député aux états, ce ne sera que pour protester. Cette résolution courageuse doit exercer une grande influence sur l'esprit public. Les universités ne sont pas seulement en Allemagne des foyers d'étude, ce sont aussi des centres politiques d'où part l'impulsion qui se communique au reste du pays.

On écrit des frontières d'Italie, 1er novembre :

On assure qu'on a de nouveau entamé des négociations à Paris pour arranger les affaires de l'Espagne dans un sens conservateur. Les dernières nouvelles arrivées à Turin font voir que le cabinet français et notamment le roi lui-même sont fatigués des complications de la Péninsule. La prise de Constantine ayant donné plus de stabilité aux possessions françaises en Afrique, on pense que le moment est venu de s'occuper de l'Espagne. On ne sait pas encore quel moyen on emploiera pour parvenir à une solution. (G. d'Augsbourg.)

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 16 NOVEMBRE

Le parlement s'est ouvert hier sous d'heureux auspices : malgré le cris de guerre jeté il y a deux jours par le Times, la réélection de M. Albert Cromby comme président, n'a rencontré aucune opposition. Tous les partis ont rendu hommage à l'impartialité et à l'activité de cet honorable membre.

La chambre des communes s'est réunie le même jour, et le président est venu lui annoncer que la reine lui accordait les mêmes privilèges que par le passé; et qu'elle avait daigné approuver son élection comme président. Il a ajouté qu'il s'efforcera de remplir ses devoirs de manière à justifier le choix de la chambre. On s'est ensuite occupé de la prestation du serment, cérémonie qui s'est prolongée jusqu'à 4 heures.

Les avis de Lisbonne, par le Braganza, sent du 9 novembre.

Le ministre n'était pas encore complètement formé, mais on disait que le jour même le baron Boufin prendrait le

portefeuille de la guerre, et que dans un jour ou deux la formation du ministère serait annoncée.

Il y aura demain matin au palais de Buckingham, un conseil privé ou le discours royal, qui doit être prononcé lundi prochain à la chambre des lords, sera soumis à l'approbation de la reine.

FRANCE. — PARIS, LE 16 NOVEMBRE.

M. le baron d'Arnim, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse, a remis au roi, en audience publique, les lettres de créance qui l'accréditent en cette qualité auprès de S. M.

Le roi a donné vingt mille francs pour secourir les militaires qui ont été blessés devant Constantine, ainsi que les veuves et les enfants de ceux qui ont succombé dans cette glorieuse circonstance.

La reine a consacré cinq mille francs à la même destination.

S. A. R. Mme. la princesse Adélaïde a voulu y concourir également pour un don de cinq mille francs.

Ces trois sommes sont remises à M. le ministre de la guerre pour être réparties par ses soins.

S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans avait déjà envoyé directement en Afrique, pour le même objet, une somme de 10,000 fr. (Charte de 1830.)

Nous apprenons aujourd'hui d'une personne à même d'être bien informée que le conseil des ministres a mis ces jours derniers en délibération la question du remboursement, et qu'il a été décidé que le ministère en prendrait l'initiative devant les chambres. Un haut personnage qui avait toujours manifesté son opposition à cette mesure aurait consenti à céder au vœu national. M. Lacave-Laplague serait par conséquent chargé de présenter aux chambres un projet de loi par lequel le 5 p. c. serait converti ou remboursé à la volonté des détenteurs. L'époque et le mode de remboursement devraient être en même temps déterminés.

(Correspondance.)

Le bruit s'était répandu hier qu'un grand nombre de légitimistes du faubourg St Germain avaient eu une réunion à l'ambassade de Russie. Cette assemblée légitimiste aurait donné quelque inquiétude à la police qui se serait donné toutes les peines imaginables pour en connaître le motif.

On parlait beaucoup à la bourse d'hier de la maladie de don Carlos qui, après son arrivée en Navarre, avait empiré d'une manière qui inquiète sérieusement ses partisans. Cette nouvelle n'a pourtant eu aucune influence sur les fonds espagnols. Il est positif, quoiqu'il en soit, que son armée est sans force et tout-à-fait désorganisée.

Quelques recherches ont eu lieu depuis un mois à l'Hôtel de Ville, pour retrouver les pièces relatives aux actes du gouvernement provisoire depuis le 28 juillet 1830 jusqu'au 9 août. Mais ces pièces ont disparu, et le carton qui devait les contenir a été trouvé vide. M. le préfet de la Seine a ordonné des recherches scrupuleuses pour les faire rentrer aux archives. On croit que ces pièces ont été soustraites par des amateurs qui s'occupent de réunir des collections d'autographes.

On écrit d'Arenenberg que le cercueil dans lequel sont renfermés les restes mortels de la reine Hortense vient de

partir pour Rueil, près Paris, accompagné par M. le comte Tascher de la Pagerie et son fils.

Mme. Baring, épouse du fils du célèbre banquier et fille de M. le duc de Bassano, a éprouvé hier matin un accident dont les suites pouvaient être fort graves. Elle frottait pour allumer l'extrémité d'une allumette mariatée sur le côté rugueux d'une boîte-briquet; la matière étincelante a été lancée dans un de ses yeux; l'inquiétude de Mme. Baring et de ses amis, à cette occasion, sera aisément comprise par ceux qui savent que cette dame, admirée généralement pour sa beauté, est surtout remarquable par celle de ses yeux.

(L'Europe.)

Le Monde, journal voué à la défense des doctrines démocratiques et républicaines, a cessé de paraître; tout le talent de M. de Laménais celui de M. Petelin, appelé successivement à son secours, n'ont pu le sauver de sa ruine; d'autres journaux de la même opinion sont imminemment menacés de la même fin: il n'y aurait qu'une providence occulte qui les pourrait sauver à force d'argent.

On lit dans le Journal des Pyrénées-Orientales du 11 novembre :

M. le ministre de la guerre a ordonné que M. le maréchal-de-camp marquis de Brossard serait traduit devant un des conseils de guerre de la 21^e division, séant à Perpignan.

Les divers chefs d'accusation qui pèsent sur lui sont les suivants :

1. Concussion; 2. tentative de corruption à l'égard de fonctionnaires publics; 3. immixtion, comme fonctionnaire, dans des affaires incompatibles avec sa qualité; 4. complot pour armer les habitants contre l'autorité royale.

D'après la loi du 4 fructidor an V. le lieutenant, le sous-lieutenant et le sous-officier sont remplacés par trois maréchaux-de-camp; le capitaine-rapporteur par un chef de bataillon ou major. En conséquence, le conseil sera composé de trois maréchaux-de-camp (le plus ancien président), d'un colonel, d'un chef de bataillon, de deux capitaines, M. le lieutenant général comte Castellane a déféré immédiatement cette affaire au 1^{er} conseil. Il a nommé rapporteur M. Robert, major du 17^e de ligne. Les faits imputés au général Brossard étant relatifs à son commandement dans la province d'Oran, il sera nécessaire de faire venir des témoins d'Afrique; l'instruction sera donc longue.

Arrivé à Paris le 12 du courant, le général Brossard a pu voir le général Pajol et obtenir une audience du ministre de la guerre. On assure qu'il lui a remis des notes importantes. Quoiqu'il en soit il est parti dans la nuit du 14 au 15 en chaise de poste pour Perpignan où l'attend le conseil de guerre.

On écrit de Toulon, le 11 novembre :

On se dispose cette fois à recevoir M. le duc de Nemours de manière à lui témoigner toute la reconnaissance que lui doit notre ville. On parle d'arcs de triomphe, de bals et de fêtes publiques, qui sortiront de la ligne de ces réjouissances à l'usage de toutes les fêtes officielles.

Les drapeaux pris à Constantine ont été embarqués sur le bateau à vapeur le Phare. M. le duc de Nemours veut, dit-on, les présenter lui-même à son père.

On dit que le général Valée refuse le commandement en chef qui lui a été offert.

FEUILLETON.

MARAT.

Il était à cinq ou six fort négligemment vêtus, assis autour d'une table ronde assez malpropre, dans un salon commun qui n'était guère moins, lorsque je me présentai, le vendredi 15 juillet 1791, vers 5 heures du soir, à l'hôtel garni tenu par la dame Meunier, rue Git le Coeur, n° 7, pour demander s'il y avait une chambre vacante. Après une absence de six mois, je revenais à Paris pour entrer dans le notariat. J'étais porteur d'une lettre de recommandation de l'un des parents de cette dame, qui me valut un accueil des plus favorables, et un cabinet de huit pieds carrés, au cinquième étage, moyennant 15 francs par mois.

A mon arrivée, les cinq personnages attablés tenaient une conversation fort animée, sur les affaires politiques qu'ils arrosaient de fréquentes libations de bière rouge, et assaisonnaient de non moines fréquentes bouffées de tabac, ce qui donnait un peu l'air d'une tabagie à ce lieu de réunion. Celui qui attira tout d'abord mon attention, était un petit homme à voix aigre et criarde, qui gesticulait beaucoup; il parlait plus longtemps et plus souvent que les autres qui l'écoutaient avec une crainte respectueuse. Pour moi, qui ne savais encore quel il était, je n'éprouvai à son aspect, ni crainte, ni respect encore moins, mais un sentiment vague de dégoût, pareil à celui qui vous saisit quand vous rencontrez sous vos pas une bête venimeuse. Il me parut que la conversation roulait sur ce qui s'était passé à l'Assemblée nationale, dans la séance du jour; et, en effet, nos interlocuteurs s'exprimaient en termes pleins d'irrévérence sur le compte des députés qu'ils accusaient de vouloir conserver la couronne au tyran. Ce pauvre tyran, ramené de Varennes trois semaines auparavant, était à cette époque prisonnier aux Tuileries, en attendant que l'Assemblée eût décidé si on lui conserverait ou non sa royauté nominale. Il faut l'ur mettre le feu au ventre à ces coquins-là, dit alors en élevant la voix un gros homme au nez pourpré et à la face rébarbative, à ces coquins qui laissent échapper l'occasion de nous donner une belle et bonne république. Le feu au ventre! répliqua aussitôt le petit homme, en bondissant sur sa chaise de paille et se levant de toute sa hauteur.

J'eus la facilité et le loisir de le remarquer alors. Il avait quatre pieds huit à neuf pouces, les jambes torses comme un chien basset, le teint bilieux, la figure un peu marquée de petite vérole, les lèvres minces, les yeux gris, vifs et perçants; roulant continuellement dans leurs orbites, les paupières rouges et le blanc de l'œil à peu près de la même couleur, de sorte que la prunelle semblait nager dans le sang. De plus, il remuait sans cesse la tête, à la manière de l'ours de Groenland, décédé il y a plusieurs années au Jardin des Plantes. On a vu long-temps à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et je crois même qu'il y est encore, un plâtre moulé sur la figure de Cartouche. La ressemblance avec celle de Marat, car je n'ai pas besoin de dire que c'est son portrait que je viens de tracer, est frappante, et bien des personnes en ont été étonnées, je ne sais pas trop pourquoi; Cartouche et Marat se valaient bien, si Cartouche ne valait mieux. Je dis cela très-sérieusement.

Quant à l'accoutrement de l'ami du peuple, le voici, à commencer par les pieds et finir par la tête: des souliers de gros cuir, roussi à force d'avoir traîné dans les ruisseaux, serrés par de petites ficelles de cuir aussi, au lieu de boucles ou de rubans, des bas chinés tricolores, la culotte fêlée par un gilet rouge à larges revers, le cou tout débraillé, les cheveux noirs et lissés coiffés sur les tempes; et une petite queue nouée avec une lanière de cuir noir. Je sais bien que les portraits qui nous en restent le représentent coiffé à la Titus, mais je n'en garantis pas moins l'exactitude de mon signalement. Au surplus, l'idée de faire de Marat un Titus à quelque chose d'assez bouffon.

Le feu au ventre: C'est à la salle de manège qu'il faut mettre le feu, et les griller tous dedans — Marat. je te demande la permission d'excepter de l'autodafé patriotique que tu proposes, l'abbé Grégoire qui a prononcé dans la séance un superbe discours contre l'inviolabilité du roi, et demandé qu'il fut jugé par la Convention. A la vérité, j'igno ce que c'est qu'une convention; mais l'abbé Grégoire n'en est pas moins un grand prêtre. — Je me joins pour cela à notre ami Duvernois, et je solliciterai, de plus une exemption en faveur de l'abbé Siéyes. — L'abbé Siéyes, mon cher Poinot (c'est toi, l'homme au nez pourpré de tout à l'heure, c'est le libraire rue de La Harpe, éditeur du premier J. J. Rousseau in-octavo, et capitaine des gardes de Marat), l'abbé Siéyes! c'est lui que je ferai rôler le premier. — Par exemple! — Tu ne sais donc pas ce qu'il a fait aujourd'hui ce mauvais calotin! — Qu'est-ce

qu'il a donc fait? — Une insolente réfutation de la lettre admirable écrite à l'Assemblée par Thomas Payne, pour demander l'établissement de la république, et une audacieuse apologie du système monarchique.

N'importe, la révolution lui a de grandes obligations. C'est lui qui a métamorphosé les états généraux en assemblée nationale, et qui par sa brochure intitulée: *qu'est-ce que le tiers état?*... Elle n'est pas de lui; sa brochure. — De qui donc? — Ou du moins l'idée n'est pas de lui; elle appartient à Champfort, qui, à force de lui répéter: *Qu'est-ce que le tiers état? rien et tout*, et lui développa sa pensée, a composé en conversation la brochure que Siéyes n'a eu que la peine de transporter sur le papier; ce qui fit dire au comte de Lauraguais que Champfort avait donné à Siéyes le peuple à vendre au tiers état. Au surplus, c'est assez nous occuper de ce prestolet; parlons de l'affaire de demain. — Sois tranquille, on est disposé à merveille; les faubourgs sont remués de la bonne manière, et nous ne ferons pas chon-blanc cette fois. — Tant mieux, car je n'ai pas envie de retourner me cacher dans les caves des Cordeliers, ou les souterrains du palais des Thermes, dans lesquels j'ai manqué d'être enseveli il y a quinze jours, par un éboulement. — Il est certain que tu es un peu comme les taupes et les toits, tu passes les trois quarts de l'année sous terre. — C'est ce maudit Lafayette qui ne cesse de me traquer comme une bête fauve; mais patience, son tour va venir, et je le fais pendre à une potence moitié plus haute que celle d'Aman, qui avait cinquante coudées. Si on avait suivi le conseil salutaire que je donnais dans mon numéro de l'Ami du peuple, du 27 août 1789, de l'accocher, lui et sept cent quatre-vingt dix-neuf autres députés, à huit cents arbres des Tuileries, la France serait sauvée à présent; tandis que pour la sauver désormais, il me faudra un peu plus de huit cent têtes. C'est par milliers que j'en demanderai. Elle crève de pléthore, la France. Il faut dans l'intérêt de sa santé, la phlébotomiser libéralement et faire, comme dit le médecin de Fourcaugnac, des saignées larges et pliantes.

Je frémis de tous mes membres à ces derniers mots. Je croyais voir le tigre à la manelle, qu'affrondant déjà l'odeur du sang vers lequel son instinct le porte, qui n'en a pas encore bu, mais qui le savourera plus tard avec délices. Si l'on s'étonnait que Marat et ses dignes acolytes parlent de leurs projets aussi librement devant un étranger, je dirais qu'à cette époque on conspirait à la Commune, aux Jacobins, aux Cordeliers, dans

